

Questions orales

LA FONCTION PUBLIQUE

L'OPPORTUNITÉ DE L'ADOPTION D'UNE POLITIQUE RELATIVE
À L'INDEXATION DES TRAITEMENTS—LES VUES DU
GOUVERNEMENT

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre suppléant. Le ministre des Postes a dit que lui et son collègue le président du Conseil du Trésor approuvent d'une manière générale le principe de l'indexation. Le gouvernement est-il sur le point d'annoncer que ce principe sera reconnu lors de la négociation des traitements des fonctionnaires fédéraux en général, comme cela s'est fait dans le cas d'un contrat salarial par voie d'arbitrage?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que ce serait opportun d'une façon générale. Le ministre des Postes et le président du Conseil du Trésor ont dit que ce serait à propos dans certains cas, celui-ci peut-être. On n'appliquerait cependant pas nécessairement tout à fait le même principe à tous les cas.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT POUR L'EXÉCUTION DES
TRAVAUX DE DRAGAGE MALGRÉ LES ACCUSATIONS CONTRE
LES SOCIÉTÉS SOUMISSIONNAIRES

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Vu que la plupart des compagnies de dragage au Canada ont été accusées de fraude à l'égard du gouvernement du Canada et que des demandes de dragage sont présentées au gouvernement en ce qui concerne les ports intérieurs, les ports des Grands Lacs ainsi que les ports sur les côtes est et ouest, j'aimerais demander au ministre quelles mesures il entend adopter pour s'acquitter de ces responsabilités.

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, nous sommes toujours à étudier une méthode de soumission et d'octroi des contrats qui sauvegardera de façon efficace l'intérêt du public.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, je suis sûr que le pays sera rassuré par une telle déclaration, mais j'aimerais demander au ministre s'il a l'intention de poursuivre les opérations quotidiennes de dragage et d'avoir recours au ministère ou à une société de la Couronne, ou de négocier avec des compagnies américaines ou encore de traiter avec les compagnies mises en accusation par la police.

M. Drury: J'espère que nous serons en mesure d'utiliser toutes les installations de dragage à notre disposition pour réaliser notre fin.

M. McGrath: J'ai une dernière question à poser, monsieur l'Orateur. Dois-je en déduire que le ministre a l'intention de négocier avec des compagnies de dragage qui ont été accusées de fraude à l'égard du gouvernement fédéral?

M. Drury: Sous réserve des sauvegardes pertinentes, monsieur l'Orateur.

[M. Mackasey.]

AIR CANADA

LA POSSIBILITÉ D'INCLUSION DU SERVICE DES FINANCES À
WINNIPEG DANS LES ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION
D'ENQUÊTE

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, pour explication de ce qu'a dit le premier ministre suppléant au sujet d'une enquête sur le service des finances d'Air Canada à Winnipeg, puis-je demander au ministre des Transports s'il songerait à demander une enquête distincte ou à donner ordre aux avocats privés de prendre en main le service, étant donné que les problèmes ouvriers-patronaux qui y existent ont été soulevés plus de 27 fois au cours des 29^e et 30^e législatures, que le programme de construction accuse huit semaines de retard sur le calendrier prévu, qu'il y a pour plus de 27 millions de dollars de comptes en souffrance, . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis certain que la question est assez claire pour que le ministre y réponde.

M. McKenzie: Ma question est . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. J'avais l'impression que le député avait posé sa question au ministre des Transports au sujet de l'enquête sur le service des finances d'Air Canada.

Des voix: Dites que oui.

M. Hees: Est-ce oui ou non, Jean?

Une voix: Répondez: peut-être.

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Je ne dirai ni oui ni non, monsieur l'Orateur. Le problème c'est que nous instituons aujourd'hui même ou demain une enquête extrêmement importante, dont le mandat sera extrêmement large, et peut rejoindre, d'ailleurs, plusieurs des questions qui ont été posées dans la très longue question préliminaire de notre camarade de Winnipeg. De toute manière, je pense qu'on va essayer de mener cette enquête et voir ce qu'elle donnera, et s'il y a lieu d'aller plus loin, on prendra d'autres moyens. Je ne suis pas pour instituer trois ou quatre enquêtes les unes par-dessus les autres sur Air Canada. Je pense qu'il ne serait pas convenable de le faire.

* * *

[Traduction]

LA GENDARMERIE ROYALE

DEMANDE DE DÉPÔT DU RAPPORT DE L'ENQUÊTE SUR LES
AGISSEMENTS DU SIM

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général et fait suite aux questions qui ont été posées hier au sujet de l'enquête et du rapport concernant le Syndicat international des marins. Si le rapport dissipe tout à fait les soupçons qui pesaient sur certains députés, pourquoi le ministre ne le dépose-t-il pas et ne le rend-il pas public, pour écarter tous les doutes quant à un camouflage possible, car en ne le faisant pas, il fait insulte à l'intelligence des Canadiens, qui peuvent faire la distinction entre des allusions malveillantes et une conduite inconvenante ou illégale?